

Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI)

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

SYCOMORE GLOBAL EDUCATION (Parts RC) N° ISIN LU2309821804

Ce Compartiment est géré par **Sycomore Asset Management**.
Un compartiment de SYCOMORE FUND SICAV

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

L'objectif d'investissement de SYCOMORE GLOBAL EDUCATION (libellé en EUR) est de surperformer l'indice MSCI AC World Net Return index en investissant dans des sociétés cotées contribuant à l'éducation (formation initiale et/ou continue), en s'appuyant sur un processus ISR. L'objectif du Compartiment est l'investissement durable conformément à l'article 9 du règlement SFDR, en investissant dans des sociétés qui soutiennent l'amélioration de la portée, de la qualité et du caractère abordable de l'éducation pour générer une croissance durable. L'actif net du Compartiment sera exposé de 70 % à 100 % aux actions cotées d'entreprises dont les activités contribuent à l'éducation et/ou à la formation continue, sans contraintes quant aux domaines éducatifs et aux secteurs d'application de la thématique du Compartiment. Ces sociétés peuvent être de l'une quelconque des 3 catégories suivantes : 1. Fournisseurs de formations : sociétés qui contribuent à l'éducation par le biais de leurs produits et/ou services, tels que, mais sans s'y limiter, les écoles privées, de la maternelle au lycée, les universités, les cours particuliers, l'édition de contenus éducatifs, les technologies éducatives, les prestataires de formation continue. 2. Promoteurs de l'éducation : sociétés qui agissent en faveur de l'éducation par le biais de leurs produits et/ou services, ciblant spécifiquement les besoins des étudiants en lien avec l'éducation, tels que, mais sans s'y limiter, le logement, le financement, le soutien à l'éducation internationale. 3. Parrains de l'éducation et de la formation tout au long de la vie : entreprises investissant dans la formation de leurs parties prenantes par le biais de pratiques de formation best in class, ciblant une ou plusieurs parties prenantes (employés, clients, société, fournisseurs et partenaires commerciaux).

La sélection des investissements repose sur un processus d'évaluation rigoureux. Ce processus vise à identifier des sociétés soumises à une contrainte de qualité (évaluée à travers l'analyse de l'équipe de direction, de la pérennité du modèle économique et de la cohérence de la structure financière) et de prix (évaluée à travers le différentiel entre la valeur intrinsèque estimée par la Société de gestion et la valeur de marché). Cette sélection se fait sans contrainte de capitalisation ou de zone géographique. Toutefois, l'exposition du Compartiment aux actifs émis par des sociétés constituées dans des marchés émergents est limitée à 30 % de son actif net. Afin de lever toute ambiguïté, sont considérés comme des marchés émergents l'un quelconque des pays inclus dans l'indice MSCI Emerging Markets Index.

Le processus d'analyse, notation et sélection ESG (Environnement, Social, Gouvernance) est une composante totalement intégrée à l'analyse fondamentale des entreprises de notre univers d'investissement et couvre au moins 90 % de l'actif net du Compartiment (liquidités exclues). Cette analyse et notation, menée selon notre méthodologie propriétaire « SPICE » (Suppliers & Society, People, Investors, Clients, Environment), vise notamment à appréhender la répartition de la valeur créée par une entreprise entre ses parties prenantes (investisseurs, environnement, clients, collaborateurs, fournisseurs et société civile), notre conviction étant qu'une répartition équitable est un facteur important de développement d'une entreprise. Ce travail a un impact décisif sur la prime de risque et les objectifs de cours ainsi estimés. L'équipe de gestion s'appuie également sur des exclusions ISR (pas d'investissements dans des sociétés dont les activités ont un impact négatif avéré sur la société ou l'environnement),

sur des thèmes (l'éducation, par le biais d'un processus de sélection aligné sur les objectifs du Compartiment et les exigences du label ISR), sur l'engagement des actionnaires (promotion des meilleures pratiques ESG par l'exercice des droits de vote) et sur la sélection des best in universe (meilleurs acteurs de l'univers d'investissement). L'univers d'investissement éligible du Compartiment est ainsi réduit d'au moins 20 % par rapport à l'univers d'investissement initial, c'est-à-dire les actions cotées sur les marchés mondiaux et couvertes par notre processus d'analyse ESG. Des informations plus détaillées à ce sujet sont disponibles dans le prospectus du Compartiment et dans notre Politique d'engagements, qui est disponible sur www.sycomore-am.com.

Pour mettre en œuvre la stratégie fondamentale sur les actions, le Compartiment peut être exposé au total jusqu'à 30 % aux instruments financiers suivants : (i) OPCVM offrant une exposition aux marchés actions internationaux, aux obligations (y compris à haut rendement), aux actifs du marché monétaire, ou à des stratégies de rendement absolu dans la limite de 10 % de l'actif net du Compartiment ; (ii) Obligations et autres titres de créance internationaux, y compris ceux des marchés émergents, et ceux d'émetteurs du secteur public ou privé de notation égale ou supérieure à « investment grade » par les agences de notation standard (Standard & Poor's, Moody's et Fitch Ratings), avec une sous-limite de 10 % pour les obligations convertibles. L'équipe de gestion fait sa propre recherche de crédit et ne s'appuie pas exclusivement sur les agences de notation pour évaluer le risque de crédit des émetteurs ; ainsi, les décisions d'investissement ou de désinvestissement ne reposent pas automatiquement ou uniquement sur les notations émises par les agences précitées, (iii) Titres négociables à court terme d'émetteurs publics (tels que des bons du Trésor) ou privés (tels que des billets de trésorerie), à l'exclusion des marchés émergents.

Les obligations, autres titres de créance internationaux et titres négociables à court terme d'émetteurs privés seront sélectionnés par la même méthodologie contraignante SPICE. Les obligations, les autres titres de créance internationaux et les titres négociables à court terme d'émetteurs publics seront sélectionnés par le biais d'une notation de l'État émetteur, réalisée en interne, strictement supérieure à 2,5 sur une échelle de 5 (5 étant la meilleure note), l'État étant alors considéré suffisamment favorable au développement durable et inclusif.

Indice de référence I MSCI AC World Net Return. Le Compartiment est sous gestion active et fait référence à l'indice de référence en vue de le surperformer et pour le calcul de la commission de performance. La Société de gestion a toute discrétion sur la composition du portefeuille du Compartiment et il n'y a aucune restriction quant à la mesure dans laquelle le portefeuille et la performance du Compartiment peuvent s'écarter de ceux de l'indice de référence. La part que représente chaque société dans l'actif net du Compartiment est ainsi totalement indépendante de celle de cette même société dans l'indice de référence. Le Compartiment peut investir dans des sociétés qui ne sont pas incluses dans l'indice de référence. À l'inverse, le Compartiment peut ne pas investir dans une société figurant en bonne place dans l'indice de référence.

Affectation des sommes distribuables I Capitalisation

Heure limite pour la centralisation des ordres de souscription/rachat I Les investisseurs peuvent souscrire et racheter des actions chaque jour ouvré au Luxembourg et/ou en France (« Jour d'évaluation »).

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible

A risque plus élevé



Rendement potentiellement plus faible

Rendement potentiellement plus élevé



L'indicateur de risque et de rendement du niveau 6 reflète principalement l'exposition de l'OPCVM aux marchés d'actions sur lesquels il est investi.

- Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer le niveau de risque, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de ce Compartiment.
- La catégorie inférieure n'est pas synonyme d'« absence de risque ».
- La catégorie de risque associée au Compartiment n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

Les principaux risques non pris en compte dans l'indicateur :

Risque de liquidité I En cas de très faibles volumes d'échanges, des ordres d'achat ou de vente peuvent entraîner d'importantes variations de cours sur un ou plusieurs actifs, pouvant affecter la valeur liquidative.

Garantie I Le Compartiment n'est pas garanti en capital.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du compartiment, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts ; ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après l'investissement

Frais d'entrée	3,00 %
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

Frais prélevés par le compartiment sur une année

Frais courants	2,00 % *
----------------	----------

Frais prélevés par le compartiment dans certaines circonstances

Commission de performance	0,00 % **
---------------------------	-----------

Méthode : 15,00 % de la performance supérieure à celle de l'indice MSCI AC World Net Return Index

Les frais d'entrée et de sortie indiqués sont des maximums. Dans certains cas, le montant dont l'investisseur doit s'acquitter est inférieur. Votre conseiller ou distributeur financier peut vous fournir des informations concernant le montant réel des frais d'entrée et de sortie.

*** Frais courants** Les frais courants indiqués ici constituent une estimation, car la classe d'actions n'a pas encore été lancée. Pour chaque exercice, le rapport annuel de l'OPCVM exposera le montant exact des frais encourus. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut :

- la commission de performance
- et les frais d'intermédiation, excepté dans le cas des frais d'entrée et/ou de sortie payés par le Compartiment lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective

****** La classe d'actions n'étant pas encore lancée, aucune commission de performance n'a encore été prélevée. Le calcul de la commission de performance est déclenché lorsque le Compartiment affiche une performance positive supérieure à celle de l'indice de référence, le MSCI AC World Net Return index, du premier jour ouvrable bancaire à Luxembourg du mois de janvier, au dernier jour ouvrable bancaire à Luxembourg du mois de décembre. Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la section « Frais » du prospectus du Compartiment, qui est disponible sur www.sycomore-am.com.

PERFORMANCES PASSÉES

Le Compartiment ayant été créé récemment, à l'heure actuelle, il existe trop peu de données pour fournir des informations pertinentes sur les performances passées.

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Les performances présentées dans ce diagramme s'entendent tous frais compris.

Date de lancement du Compartiment I 2021

Date de création de la part I 26/02/2021

Devise d'évaluation des performances passées I Euro (EUR)

Avant d'investir, consultez au préalable le prospectus de la SICAV disponible sur notre site Internet : www.sycomore-am.com.

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire I BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES, succursale du Luxembourg.

Pour plus d'informations sur le prospectus, les reportings, la valeur des actifs nets ou tout autre renseignement, nous vous invitons à consulter notre site Internet www.sycomore-am.com ou à envoyer une demande écrite à : Sycomore Asset Management (01.44.40.16.00) – 14, avenue Hoche, 75008 Paris, France.

Responsabilité : La responsabilité de la Société de gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de la SICAV.

Les détails de la mise à jour de la politique de rémunération de la Société de gestion, dont, entre autres, une description de la façon dont la rémunération et les avantages sont calculés, l'identité des personnes responsables de l'attribution de la rémunération et des avantages, ainsi que la composition du Comité des rémunérations, sont disponibles sur www.sycomore-am.com. En outre, vous pourrez obtenir gratuitement un exemplaire sur support papier si vous en faites la demande

Ce compartiment est agréé au Luxembourg et régulé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). SYCOMORE Asset Management est agréée en France et régulée par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 10/02/2022.